



## Affectation et pré-inscription au lycée - CHANGEMENT DE DATES

publié le 27/06/2019

Mesdames, Messieurs, les responsables légaux des élèves de 3e,

A l'issue des épreuves du DNB les élèves de 3e connaîtrons les décisions d'affectation pour le lycée.

Le lien pour connaître l'affectation sera disponible sur l'ENT avec les identifiants des responsables légaux. Dans le cas où vous ne seriez plus en possession de ces codes attribués en début d'année scolaire, veuillez contacter la gestionnaire au 05 49 24 36 51 (choix 3).

Les pré-inscriptions en ligne dans les établissements seront ouvertes du **02 juillet à 16h00 au 07 juillet 2019 à 23h59**, sur ce lien : <https://teleservices.ac-poitiers.fr/ts>. Vous trouverez les explications nécessaires dans le document joint.

Pour les personnes dont l'accès au numérique est impossible, le secrétariat de direction du collège pourra vous assister sur rendez-vous.

Bien cordialement.

### Document joint

 [2019\\_scolarite\\_services\\_affiche\\_inscription](#) (PDF de 626.6 ko)



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.